

Nos services et leur valeur

Frais et conditions



Applicables dès octobre 2021

Sommaire

- 4
Tout commence par un
entretien personnel
- 7
Les principales options
- 8
Vontobel Access Full et Select
- 10
Gestion de fortune Vontobel
- 12
Conseil en placement Vontobel
- 14
Transactions sur titres
- 15
Solutions de financement et
planification patrimoniale
- 16
Prestations
complémentaires
- 17
Dispositions générales
- 18
Glossaire

«Le bon service au bon prix.»



Vontobel imprime sur du papier 100% recyclable: fabriquer du papier recyclé consomme environ 1,5 fois moins d'énergie et 2,5 fois moins d'eau que d'en produire à partir de fibres fraîches. De plus, cela réduit les émissions de gaz à effet de serre de plus de 20%. Nous compensons les émissions restantes par différents projets de CO₂ dans le monde.

Plus d'informations:
vontobel.com/durabilite

Un partenaire pour réaliser vos objectifs

Vontobel Wealth Management gère votre patrimoine de manière active et prévoyante, de génération en génération. Nous observons minutieusement les marchés, anticipons les tendances et les opportunités, et vous proposons des solutions sur mesure. Nous créons les conditions optimales pour protéger et augmenter sur le long terme les avoirs qui nous sont confiés, tout en maîtrisant les risques.

Vos souhaits et vos objectifs sont au cœur de notre activité. Nous accordons une importance particulière à la notion de continuité, car elle pose les bases d'une relation d'affaires durable. Dans cet esprit, vous gardez toujours le même Relationship Manager. Grâce à notre organisation par équipe, d'autres interlocuteurs vous apportent aussi leur expertise, et des spécialistes sont à votre disposition en cas de besoin. Nous proposons des solutions numériques innovantes qui complètent parfaitement le conseil

personnalisé. Vous décidez dans quelle mesure vous souhaitez combiner ces différentes solutions.

Vous profitez ainsi des avantages que seule une entreprise familiale peut vous offrir. Notre expérience presque centenaire nous a en effet appris comment allier tradition et innovation de la manière la plus profitable pour nos clients.

Tout commence par un entretien personnel

Notre collaboration repose sur une philosophie claire, axée sur vos objectifs. Pour répondre à vos attentes et vous faire bénéficier de notre savoir-faire, il est indispensable que nous comprenions votre situation personnelle ainsi que vos objectifs, et que nous communiquions régulièrement avec vous pour tenir compte des changements qui pourraient intervenir.

Ensemble, nous établissons un état des lieux. Nous discutons de vos valeurs, de votre situation personnelle et professionnelle, ainsi que de votre patrimoine. Nous étudions vos projets et vos objectifs à court, moyen et long termes ainsi que les priorités que vous leur accordez. Sur cette base, nous vous soumettons des propositions, mettons en œuvre les solutions retenues selon vos instructions et les contrôlons régulièrement.

Un autre point important est la mesure dans laquelle vous souhaitez participer aux décisions de placement. Vous pouvez choisir de nous déléguer intégralement la gestion de vos avoirs et n'avez plus à vous soucier de rien. Vous pouvez aussi opter pour notre conseil en placement si vous

connaissez les principaux marchés financiers et avez vos propres idées d'investissement, mais que vous souhaitez en discuter avec nous. Vous décidez quand et à quelle fréquence vous désirez vous entretenir avec le Relationship Manager et les experts. Quoi qu'il en soit, la décision d'investissement vous revient toujours.

Bien entendu, vous pouvez également choisir de gérer votre fortune en combinant les deux variantes.

Nous vous proposons également des solutions intéressantes si vous vous intéressez exclusivement à un marché, un secteur, un produit ou un véhicule de placement.

Vous fixez l'objectif, nous trouvons la voie ensemble.

Nous vous écoutons attentivement pour répondre précisément à vos exigences et vos aspirations. Nous vous présentons ensuite les solutions qui vous permet-

tront de réaliser vos objectifs de manière active et prévoyante. Pour cela, nous appliquons rigoureusement les étapes décrites ci-dessous.



Votre situation

Prise en compte de vos valeurs et de vos aspirations. Analyse de vos avoirs et de vos engagements, de votre situation professionnelle et familiale.



Vos projets et objectifs

Pondération et hiérarchisation de vos principaux projets et objectifs pour l'avenir.



Votre stratégie de placement

Résumé de la stratégie appropriée pour réaliser vos objectifs. Détermination de votre capacité de risque et de votre propension au risque ainsi que de votre expérience en matière de produits financiers.



Votre orientation

Établissement d'une vue d'ensemble et définition des prochaines étapes.



Votre solution

Proposition d'une solution concrète, contrats et informations complémentaires.



Les principales options

Différentes prestations sont à votre disposition. Vous pouvez les combiner selon vos besoins.

Vue d'ensemble des services Vontobel



Vontobel Access

Avec la plateforme Vontobel Access, vous accédez à l'ensemble de l'univers Vontobel: solutions de placement, solutions de financement et services en matière de planification patrimoniale. Tous les principaux services de base sont inclus.

Gestion de fortune Vontobel

Si vous choisissez la gestion de fortune, vous nous déléguez les décisions de placement et leur exécution. Vous pouvez choisir entre différentes solutions dans différentes stratégies d'investissement et devises de référence.

Conseil en placement Vontobel

Le conseil en placement répond idéalement à vos besoins si vous voulez décider vous-même quand et où investir quel montant, mais souhaitez bénéficier des connaissances et des recommandations de nos analystes et experts en placement.

Vontobel Compose

Dans certains cas (configurations patrimoniales, préférences personnelles), il est préférable de combiner la gestion de fortune et le conseil en placement. Vous décidez alors quelle partie de votre fortune doit être gérée de quelle manière.

Solutions de financement

Nos solutions de financement vous permettent d'exploiter vos actifs de manière optimale et de recourir aux emprunts en guise de complément. Afin d'optimiser les flux de trésorerie et de saisir les opportunités d'investissement qui se présentent, nous proposons des crédits Lombard. Notre offre comprend aussi une vaste sélection d'hypothèques.

Planification patrimoniale

Nos spécialistes vous conseillent pour toutes vos questions financières. Ils élaborent avec vous une stratégie globale sur la base de votre situation familiale et financière et selon vos objectifs personnels.

Vontobel Access

Full et Select

Avec Vontobel Access, vous accédez à l'univers Vontobel et à nos solutions de placement. Les principaux services de base sont inclus.

Prestations de la solution Vontobel Access

Full Select

Prestations de service

- • – Relationship Manager personnel
- • – Analyse complète de votre situation, de vos objectifs personnels et financiers ainsi que de votre capacité de risque et de votre propension au risque
- • – Proposition détaillée de mise en œuvre de vos objectifs
- • – Accès à des solutions de placement et de financement ainsi qu'à des spécialistes de la planification patrimoniale
- • – Entretien annuel pour faire le point de la situation
- • – Accès à un canal numérique et à l'offre mobile

Analyses et rapports fiscaux

- • – Relevé de fortune (disponible sur demande sous forme consolidée)
- • – Relevé fiscal propre au pays (à défaut, relevé fiscal générique)
- • – Attestations au titre de l'EAR et de FATCA

Gestion de dépôt

- • – Conservation de titres (y compris coûts de conservation par une banque dépositaire tierce)
- • – Opérations de gestion des valeurs mobilières (p. ex. bonification de dividendes)
- • – Livraisons de titres en dépôt
- • – Gestion de compte et dépôt (par exemple usufruit)

Tenue de compte

- • – Comptes courants dans différentes monnaies
- • – Relevés de compte

Expédition et archivage des relevés bancaires

- • – Expédition des relevés bancaires sous forme numérique
- • – Expédition des relevés bancaires sous forme physique
- • – Instructions d'envoi supplémentaires
- • – Accès à une archive numérique personnelle des relevés bancaires des dix dernières années

Traffic des paiements et cartes

- • – Retraits en espèces au guichet
- • – Paiements saisis par le client lui-même dans le canal numérique:
 - • Nombre illimité de paiements en Suisse ou de paiements SEPA en CHF/EUR
 - • 6 autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère par trimestre
- • – Tous les autres ordres de paiement (via le Relationship Manager):
 - • 12 paiements en Suisse ou paiements SEPA en CHF/EUR par trimestre
 - • 6 autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère par trimestre
- • – Carte Maestro (pas de commissions pour les retraits auprès de banques tierces en Suisse et à l'étranger)
- • – Offre de cartes de crédit¹ et garanties pour carte de crédit
- • – Offre de cartes Travel¹

¹ Frais: voir la section «Prestations complémentaires» (page 16)

Frais Vontobel Access Full

Les frais dépendent du domicile du partenaire contractuel.

SUISSE ET LIECHTENSTEIN	EUROPE	INTERNATIONAL
500 CHF par trimestre	600 CHF par trimestre	700 CHF par trimestre
+ 0,25% de la fortune totale par an	+ 0,25% de la fortune totale par an	+ 0,30% de la fortune totale par an



Pour les personnes morales et les clients dont la relation d'affaires est soumise à un devoir de surveillance accru pour des raisons réglementaires, un supplément de 500 CHF par trimestre est facturé.



Les ordres de paiement au-delà du nombre maximal inclus et les prestations en sus sont facturés séparément comme indiqué à la section «Prestations complémentaires» (page 16).

Frais Vontobel Access Select

Les frais dépendent du domicile du partenaire contractuel.

SUISSE ET LIECHTENSTEIN	EUROPE	INTERNATIONAL
400 CHF par trimestre	500 CHF par trimestre	600 CHF par trimestre
+ 0,25% de la fortune totale par an	+ 0,25% de la fortune totale par an	+ 0,30% de la fortune totale par an



Pour les personnes morales et les clients dont la relation d'affaires est soumise à un devoir de surveillance accru pour des raisons réglementaires, un supplément de 500 CHF par trimestre est facturé.



Les ordres de paiement et toute prestation en sus sont facturés séparément comme indiqué à la section «Prestations complémentaires» (page 16).



Les services de Vontobel Access ne sont pas disponibles individuellement.

Gestion de fortune Vontobel

Vous déléguez la gestion de votre patrimoine à nos spécialistes. Votre portefeuille est en tout temps ajusté aux conditions changeantes du marché et vous bénéficiez d'un processus de placement rigoureux.

Avec un mandat de gestion de fortune, vous nous confiez la gestion de votre patrimoine selon vos souhaits et vos objectifs. Vous avez l'assurance de détenir des placements qui correspondent en tout temps à nos attentes des marchés.

Nos spécialistes en placement surveillent votre portefeuille et l'ajustent de manière rapide et efficace en fonction des conditions du marché. Ils s'appuient sur nos compétences institutionnelles et sur un processus

d'investissement éprouvé pour gérer votre portefeuille de manière rigoureuse et le surveiller en permanence. Vous bénéficiez en outre de nos instruments de placement exclusifs mettant en œuvre des stratégies indicielles efficaces.

Nous proposons une vaste gamme de stratégies diversifiées ou concentrées. Vous avez aussi la possibilité de placer votre fortune selon des approches d'investissement durable.

Prestations

- Gestion de votre portefeuille selon votre stratégie de placement personnelle
- Ajustement rapide de votre portefeuille aux conditions changeantes du marché
- Placements toujours conformes à nos appréciations du marché
- Utilisation des compétences institutionnelles et d'un processus de placement professionnel
- Surveillance indépendante de la qualité et des risques
- Recours à des produits de placement développés en interne, investissant de manière optimisée dans les marchés d'actions du monde entier
- Utilisation de fonds de placement sans rétrocessions
- Informations détaillées et transparentes sur l'évolution de votre portefeuille

Modèle à frais forfaitaires

Vontobel Opportunities

Pour les investisseurs souhaitant aussi exploiter les opportunités à court terme du marché.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE¹

Jusqu'à 2 mio. de CHF	1,25%
2-5 mio. de CHF	1,20%
5-10 mio. de CHF	1,10%
Plus de 10 mio. de CHF	0,95%
Patrimoine minimum: 1 mio. de CHF	

Vontobel Conviction

Pour les investisseurs partageant nos convictions au sujet du marché.

Également disponible comme **Vontobel Conviction Sustainable**.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE¹

Jusqu'à 1 mio. de CHF	1,10%
1-2 mio. de CHF	1,00%
2-5 mio. de CHF	0,95%
5-10 mio. de CHF	0,85%
Plus de 10 mio. de CHF	0,70%
Patrimoine minimum: 250 000 CHF	

Vontobel Diversifier

Pour les investisseurs souhaitant s'engager sur les principaux marchés financiers internationaux.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE¹

Jusqu'à 1 mio. de CHF	0,90%
1-2 mio. de CHF	0,80%
2-5 mio. de CHF	0,75%
5-10 mio. de CHF	0,65%
Plus de 10 mio. de CHF	0,50%
Patrimoine minimum: 150 000 CHF	

Vontobel Specials

Pour les investisseurs souhaitant s'engager dans des classes d'actifs ou des régions spécifiques.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE¹

Jusqu'à 2 mio. de CHF	1,25%
2-5 mio. de CHF	1,20%
5-10 mio. de CHF	1,10%
Plus de 10 mio. de CHF	0,95%
Patrimoine minimum: selon la fiche d'information produit	

¹ Ces frais s'appliquent à l'ensemble du patrimoine investi dans le mandat et correspondent au prix effectif. Sur l'avis de débit, la part des frais attribuable à la gestion de fortune et aux transactions est indiquée séparément et au prorata.



Le montant des frais correspond au moins à celui perçu sur le patrimoine minimum.

Les frais de gestion de fortune sont facturés en sus des frais liés à Vontobel Access.

Conseil en placement Vontobel

Gérez votre patrimoine avec l'aide d'un partenaire expérimenté. Bénéficiez de nos idées et recommandations de placement et d'une surveillance permanente du portefeuille.

Dans le cadre du conseil en placement, nous vous soutenons activement dans la gestion de votre fortune en nous appuyant sur une stratégie de placement définie ensemble. Vous décidez de la composition du portefeuille. Nous vous adressons des idées d'investissement personnalisées qui correspondent à votre portefeuille et à vos objectifs et vous bénéficiez du savoir-faire et de l'expérience de nos spécialistes en placement. Grâce à

nos multiples publications dédiées à la recherche et aux placements, vous restez au plus près des marchés. Votre portefeuille fait l'objet d'une surveillance complète, et vous êtes informé activement si des positions s'écartent des directives données. Nous vous proposons deux types de mandat de conseil en placement que vous pouvez combiner avec deux modèles de tarification (forfaitaire et courtage).

Prestations

- Soutien actif de nos spécialistes en placement pour la gestion de votre portefeuille
- Conseil en placement individuel et idées de placement spécifiques en fonction des objectifs convenus
- Accès à un vaste éventail de publications dédiées à la recherche et aux placements
- Accès aux marchés financiers du monde entier, à une gamme complète de produits financiers et à une plateforme de traitement efficace et sûre
- Surveillance continue du portefeuille, y compris notification en cas de divergence par rapport à vos directives
- Passage en revue régulier du portefeuille («health check»)
- Accès à des produits de placement développés en interne, investissant de manière optimisée dans les marchés d'actions du monde entier
- Accès à des fonds de placement sans rétrocessions
- Informations détaillées et transparentes sur l'évolution de votre portefeuille

Modèle à frais forfaitaires

Vontobel Initiatives

Pour les investisseurs souhaitant profiter activement des opportunités de marché.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE¹

Jusqu'à 1 mio. de CHF	1,10%
1-2 mio. de CHF	1,00%
2-5 mio. de CHF	0,93%
5-10 mio. de CHF	0,85%
Plus de 10 mio. de CHF	0,70%

Vontobel Impulse

Vous mettez en œuvre la stratégie de portefeuille en concertation avec votre Relationship Manager.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE¹

Jusqu'à 1 mio. de CHF	0,95%
1-2 mio. de CHF	0,85%
2-5 mio. de CHF	0,78%
5-10 mio. de CHF	0,70%
Plus de 10 mio. de CHF	0,55%

¹ Cette commission s'applique à l'ensemble du patrimoine investi dans le mandat en question et correspond au prix effectif. Sur l'avis de débit, la part des frais attribuable au conseil et aux transactions est indiquée séparément et au prorata.

² Cette commission s'applique à l'ensemble du patrimoine investi dans le mandat et correspond au prix effectif.

Modèle de courtage

Vontobel Initiatives

Pour les investisseurs souhaitant profiter activement des opportunités de marché.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE²

Jusqu'à 1 mio. de CHF	0,65%
1-2 mio. de CHF	0,60%
2-5 mio. de CHF	0,58%
5-10 mio. de CHF	0,55%
Plus de 10 mio. de CHF	0,45%



Frais des transactions sur titres (page 14)

Vontobel Impulse

Vous mettez en œuvre la stratégie de portefeuille en concertation avec votre Relationship Manager.

FRAIS ANNUELS SUR LE PATRIMOINE²

Jusqu'à 1 mio. de CHF	0,50%
1-2 mio. de CHF	0,45%
2-5 mio. de CHF	0,43%
5-10 mio. de CHF	0,40%
Plus de 10 mio. de CHF	0,30%



Frais des transactions sur titres (page 14)



Les frais pour le conseil en placement sont facturés en sus des frais liés à Vontobel Access.

Les commissions pour les dérivés négociés en bourse sont en outre facturées dans les modèles de courtage et forfaitaire.

Transactions sur titres

Grâce à la plateforme de négoce Vontobel, vous avez accès à tous les principaux marchés financiers du monde.

Actions, obligations et fonds

COMMISSION SUR LA VALEUR DE MARCHÉ^{1, 2}

Jusqu'à 100 000 CHF	1,25%
100 000 – 350 000 CHF	0,85%
350 000 – 500 000 CHF	0,75%
Plus de 500 000 CHF	0,30%
Montant minimum	125 CHF

- Pour les actions et les obligations, la commission comprend les frais de transaction propres et de tiers
- Pour les fonds, les majorations d'émission et commissions de tiers sont facturées en sus
- Commission minimale pour les hedge funds: 500 CHF

Dérivés négociés en bourse

	OPTIONS	FUTURES
Commissions ²	1,50% sur la prime de l'option	30 CHF par contrat
Montant minimum	200 CHF	200 CHF

- Pour les dérivés négociés en bourse, des commissions de transaction de tiers sont facturées en supplément

Placements monétaires

COMMISSION SUR LA VALEUR DE MARCHÉ ¹	FONDS MONÉTAIRES	PAPIERS MONÉTAIRES	DÉPÔTS AU JOUR LE JOUR	DÉPÔTS À TERME
Jusqu'à 50 000 CHF	0,30%	0,500%	0,500%	0,500%
50 000 – 1 mio CHF	0,30%	0,375%	0,500%	0,375%
Plus de 1 mio CHF	0,30%	0,250%	0,375%	0,250%
Montant minimum	125 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF

- Montant minimum pour les dépôts au jour le jour: 500 000 CHF
- Montant minimum pour les dépôts à terme: 100 000 CHF
- Variation minimum pour les dépôts au jour le jour et à terme: 100 000 CHF

¹ Cette commission s'applique à la valeur de marché totale et correspond au prix effectif.

² Les taxes boursières et autres montants fiscaux dus sont prélevés séparément. Cela concerne notamment le droit de timbre suisse redevable lors de l'achat et de la vente de valeurs mobilières en Suisse. Le droit de timbre varie selon que la place boursière se situe en Suisse ou à l'étranger.

Solutions de financement et planification patrimoniale

Optimisez vos placements à l'aide de nos solutions de financement. Faites appel à nos experts pour la planification patrimoniale à long terme.

Solutions de financement

Si vous souhaitez exploiter au mieux vos avoirs et les compléter par du capital tiers, nous tenons à votre disposition une multitude de solutions de financement.

Financements Lombard

Votre Relationship Manager se fera un plaisir de vous soumettre une offre individuelle.

FRAIS

Les conditions dépendent du type de crédit et du contexte des taux d'intérêt.

Renouvellement de crédit; redevable lors de chaque renouvellement d'un crédit d'une échéance jusqu'à un mois.	300 CHF
Vérification plus approfondie de la solvabilité en cas de nouvelle ligne de crédit ou d'augmentation de limite: portefeuilles concentrés ¹ , en cas de cautionnement de tiers, de garantie bancaire, d'assurance-vie, de crédits aux sociétés opérationnelles.	5 000 – 20 000 CHF ²

Hypothèques

Votre Relationship Manager personnel se fera un plaisir de vous soumettre une offre individuelle pour une hypothèque à taux fixe, Forward ou SARON.

FRAIS

Les conditions sont liées aux taux d'intérêt en vigueur.

¹ On entend par portefeuille concentré un portefeuille contenant entre une et trois positions, ou dont une position >50%, deux positions >75% ou trois positions >90%.

² En fonction du degré de complexité

Planification patrimoniale

Nos spécialistes vous conseillent pour toutes les questions ayant trait à votre planification patrimoniale, en particulier dans les domaines suivants:

- Planification financière et de la prévoyance³
- Structuration du patrimoine³
- Planification successorale
- Services pour les fondations d'utilité publique
- Planification fiscale
- Services de relocalisation
- Comptabilité
- Services immobiliers

FRAIS

Premier entretien, analyse initiale pour l'optimisation	inclus dans Vontobel Access
Plan financier et de prévoyance ³	2 500 CHF
Conseil au tarif horaire ⁴	350 CHF
Traitement administratif au tarif horaire	200 CHF

³ Disponible seulement pour les clients domiciliés en Suisse.

⁴ Les prix peuvent varier selon la complexité du conseil.

Prestations complémentaires

TRAFIC DES PAIEMENTS ET CARTES

Paiements saisis par le client lui-même dans le canal numérique:	
Paiements en Suisse en CHF/EUR ou paiements SEPA	gratuit
Autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère, par transaction	5 CHF
Tous les autres paiements (via le Relationship Manager)	
Paiements en Suisse ou paiements SEPA en CHF/EUR, par transaction	15 CHF
Autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère, par transaction	75 CHF
Paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère avec l'option de frais «Tous frais à charge du donneur d'ordre» (OUR). Forfait pour frais de tiers permettant de couvrir tous les frais facturés par les banques étrangères.	
	20 CHF
Carte de crédit	selon le tarif de l'émetteur de carte
Carte Travel	selon le tarif de l'émetteur de carte

SERVICES FISCAUX

Demande de remboursement de l'impôt à la source (sur les principaux marchés internationaux)	9% du montant récupérable ¹ , minimum de 250 CHF, maximum de 750 CHF par demande + frais de tiers
Remise d'attestations globales sans demande de remboursement	10 CHF par relevé de revenus
Attestation fiscale pour l'année écoulée, par position	Frais de tiers (65–100 CHF)
Relevés et rapports individuels et détaillés (par exemple rapport sur les dates d'acquisition, rapport détaillé au titre de l'EAR ou de FATCA, documentation fiscale historique)	250 CHF par heure

VALEURS PATRIMONIALES EN DEHORS DES SOLUTIONS DE PLACEMENT VONTOBEL

Frais pour Vontobel Access (page 9) avec une majoration de 0,20% par an pour les métaux précieux physiques, les comptes métal, les positions de private equity et hedge funds ainsi que d'autres produits de placement non traditionnels
Frais pour les transactions sur titres (page 14) avec une majoration de 50% pour les actions, obligations et fonds

COMPARTIMENT DE COFFRE-FORT

Prix annuel selon la taille, sur la base du tarif compartiment	à partir de 200 CHF
--	---------------------

FRAIS SPÉCIAUX

Besoin de vérifications approfondies en rapport avec la gestion de compte/dépôt	10 000 CHF
Livraison de titres en dépôt (en Suisse et à l'étranger selon les instructions du client, par position)	200 CHF
Clôture de la relation bancaire ² (le coût dépend de la fortune totale au moment de la clôture):	
jusqu'à 250 000 CHF	500 CHF
jusqu'à 1 mio. de CHF	750 CHF
jusqu'à 5 mio. de CHF	1 000 CHF
plus de 5 mio. de CHF	1 500 CHF

¹ Exécution des demandes uniquement pour un revenu minimal de 100 CHF après déduction des frais. En cas de valeur inférieure, report sur l'année suivante selon le délai de remboursement de chaque pays.

² Inclut la clôture de la relation bancaire, la clôture de comptes/dépôts, la bonification du solde résiduel, l'archivage des documents client, l'envoi postal des documents client (le cas échéant), l'annulation des cartes, la suppression des ordres permanents, l'annulation des ordres de recouvrement direct (LSV), la clôture de l'offre mobile.

Dispositions générales

- Pour Vontobel Access, le domicile du partenaire contractuel est déterminant. En cas de relations jointes impliquant des partenaires contractuels ayant des domiciles différents, les frais les plus élevés s'appliquent.
- Pour Vontobel Access, l'Europe inclut les pays de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE) et du Royaume-Uni, hors Principauté de Liechtenstein. Pour tous les autres pays, le tarif International s'applique.
- Sauf indication contraire, les tarifs sont indiqués sur une base annuelle et sont facturés chaque trimestre au prorata temporis; le calcul s'applique à la valeur moyenne du patrimoine.
- Les prix s'entendent hors impôts sur la consommation (par exemple taxe sur la valeur ajoutée).
- Les taxes boursières et autres montants fiscaux dus sont prélevés séparément.
- Les éventuels frais et taxes de tiers sont débités en sus.
- Indépendamment de la solution de placement retenue et du modèle tarifaire, l'exécution d'opérations sur devises, métaux précieux et dérivés OTC peut donner lieu à des frais additionnels, tels que l'écart achat/vente (bid-ask spread). Sauf accord contraire, ces opérations sont exécutées par Vontobel en tant que contrepartie et non en tant qu'opération de courtage. Pour les opérations forward et swap sur devises et métaux précieux, la banque peut prélever une marge en fonction du volume, qui va de 0% à 1,5%. Votre Relationship Manager se fera un plaisir de vous informer du niveau de l'écart achat/vente.
- Pour les produits structurés qui sont négociés sur le marché secondaire, les commissions de transaction en vigueur pour les actions, les obligations et les fonds s'appliquent aux modèles de courtage. Pour les produits structurés qui sont souscrits sur le marché primaire, des indemnités de distribution peuvent être versées sous forme de rabais sur le prix d'émission en tant que rémunération d'une partie du prix d'émission ou sous forme d'autres frais de structuration. Ces indemnités de distribution varient entre 0% et 2% du prix d'émission du produit.
- Vontobel se réserve le droit d'appliquer une majoration ou une commission supplémentaire pour les services et produits impliquant une charge de travail accrue.
- En cas de clôture, les frais périodiques pour le trimestre en cours sont calculés au prorata temporis jusqu'à la fin du mois en cours, et leur paiement est exigible immédiatement.
- La Banque se réserve le droit de facturer aux clients les taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques centrales sur les dépôts.
- Pour des raisons de simplification, seules les principales prestations sont indiquées. Votre Relationship Manager personnel se fera un plaisir de vous renseigner sur les services et tarifs non mentionnés.

Glossaire

Attestations globales sans demande de remboursement	Relevé des montants d'impôt à la source remboursables, mais sans demande de remboursement correspondante.
Besoin de surveillance accrue	Devoir de diligence accru qui s'applique dans certaines situations client au titre de la lutte contre le blanchiment d'argent. Il concerne notamment les personnes qui exercent une fonction publique importante au sein d'un État d'une entreprise proche de l'État ou d'une organisation supranationale.
Capacité de risque	La capacité de risque indique le degré de risque qu'un client peut raisonnablement assumer au vu de sa situation personnelle, de ses revenus et de son patrimoine; elle fait partie du profil de risque établi pour chaque client. Ce profil sert de base pour les recommandations d'instruments financiers et de services d'investissement appropriés et/ou est requis pour la souscription de contrats portant sur d'autres prestations offertes par la banque.
Échange automatique de renseignements en matière fiscale (EAR)	Procédure réglant l'échange automatique des données relatives aux comptes et dépôts des personnes imposables entre les pays participants. Plus de 100 pays se sont déjà engagés à appliquer la nouvelle norme internationale d'EAR, qui a pour but de mettre fin à l'évasion fiscale transnationale.
Fonds de placement sans rétrocessions	Fonds de placement ne versant aucune indemnité de distribution. Le coût total de ces fonds est généralement plus bas.
Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)	Loi américaine qui affecte directement les banques situées en dehors des États-Unis. Son objectif est d'assurer que tous les comptes détenus à l'étranger par des US persons soient effectivement déclarés et imposés aux États-Unis. La loi exige des banques étrangères qu'elles identifient les comptes détenus (directement ou indirectement) chez elles par des «US persons» et qu'elles en rendent compte périodiquement aux autorités fiscales américaines.
Fortune totale	Inclut la totalité des avoirs (tels que les positions sur titres, les positions physiques en dépôt, les placements monétaires et les avoirs en compte). Les positions sont additionnées par leur montant absolu et ne se compensent pas entre elles (ceci concerne en particulier les positions courtes et opérations à terme). Les frais calculés sur la base de la fortune totale sont facturés au prorata des solutions de placement individuelles.
Frais de conservation par un dépositaire tiers	Frais facturés par les institutions de clearing étrangères pour la conservation des titres en dépôt chez elles.
Instructions d'envoi supplémentaires	Directives supplémentaires concernant l'expédition de correspondance bancaire (par exemple envoi de copies des relevés à un mandataire).
Paiement SEPA	Norme unifiée régissant les procédures de paiement et de transfert de fonds en Europe (Single Euro Payments Area).
Patrimoine	Total des avoirs inclus dans une solution de placement (par exemple titres, actifs physiques en dépôt, placements monétaires et avoirs en compte). Les positions sont additionnées par leur montant absolu et ne se compensent pas entre elles (ceci concerne en particulier les positions courtes et opérations à terme).

Produits de placement non traditionnels	Placements de capitaux ne tombant pas dans les classes d'actifs traditionnelles telles que les actions, obligations ou produits du marché monétaire. Ils englobent une multitude d'instruments et stratégies (par exemple les hedge funds ou le private equity).
Propension au risque	La propension au risque définit le risque que le client est prêt à courir sur la base de ses préférences personnelles. Elle fait partie du profil de risque établi pour chaque client. Ce profil sert de base pour les recommandations d'instruments financiers et de services d'investissement appropriés et/ou est requis pour la souscription de contrats portant sur d'autres prestations offertes par la banque.
Rapport sur les dates d'acquisition	Relevé des dates d'achat des titres pour la documentation fiscale des transferts de dépôt, notamment pour les clients domiciliés en Allemagne.
Relevé de fortune consolidé	Relevé des avoirs qui résume les positions en titres détenues dans plusieurs solutions de placement.
Relevé fiscal générique	Relevé annuel des revenus générés par les actifs (taux d'intérêt, dividendes et autres distributions), des gains et pertes réalisés à la vente, ainsi que des frais bancaires et charges d'intérêts, sans caractéristiques particulières.
Relevé fiscal propre à un pays	Relevé annuel des revenus générés par les actifs (taux d'intérêt, dividendes et autres distributions, le cas échéant thésaurisations de fonds) et, si nécessaire, des gains et pertes réalisés à la vente ainsi que des frais bancaires et charges d'intérêt, selon les exigences particulières de divers pays européens, dont la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Suède, ainsi que des États-Unis. Des rapports supplémentaires sont parfois mis à disposition (par exemple formulaire Modelo 720 pour les clients en Espagne, rapports mensuels pour les clients de France ou de Belgique).
Revue du portefeuille («health check»)	Rapport systématique sur les risques que recèle le portefeuille et les divergences par rapport à la stratégie de placement choisie.
Sociétés opérationnelles	Sociétés menant une activité de commerce, de production ou de prestation de services ou exerçant toute autre activité sous une forme commerciale.
Stratégie de placement	Directives et marche à suivre définies par l'investisseur en ce qui concerne la gestion de son portefeuille. Elles peuvent porter sur des instruments de placement, des monnaies, des secteurs ou des périodes spécifiques.
Taxe boursière	Taxe perçue par les places boursières en rémunération de leurs prestations de traitement des transactions sur titres. En Suisse, par exemple, la SIX Swiss Exchange prélève une telle taxe sur toutes les transactions boursières et hors bourse.
Vontobel Wealth	Vontobel Wealth est l'offre numérique pour les services de Wealth Management sur smartphone, tablette ou via un navigateur (ordinateur fixe ou portable). Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse vontobel.com/digitalservices .

Mentions légales

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFIn suisse, et sert uniquement à des fins d'information. Nous vous fournissons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base. Les prestations décrites dans la présente sont fournies sur la base du contrat souscrit par le bénéficiaire de ces prestations. La teneur, la portée et les prix des prestations et produits peuvent différer d'un pays à l'autre et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Les prestations et produits ne sont pas tous proposés à l'échelle mondiale ou par toutes les sociétés de Vontobel et peuvent, dans certains pays, être soumis à des restrictions juridiques.

Bank Vontobel AG
Gotthardstrasse 43
8022 Zurich
Suisse

vontobel.com

FR 10 / 2021

